



INFO -PARENTS

ANNEE SCOLAIRE 2007 / 2008

2^{ème} TRIMESTRE

EDITORIAL

Déjà la moitié de l'année scolaire est écoulée : l'adaptation au collège pour les nouveaux arrivants n'est plus qu'un souvenir ; les conseils de classe du 2^{ème} trimestre ne sont pas loin !

Il convient déjà de songer à la rentrée suivante. A tous niveaux, parents et enfants doivent maintenant se questionner sur leurs choix : les résultats obtenus, le travail personnel, l'investissement sont-ils suffisants pour pouvoir espérer suivre dans de bonnes conditions le niveau supérieur ou l'option souhaitée ? Quelle orientation pour les élèves de 3^{ème} ou parfois de 4^{ème} ? Répond-elle aux ambitions de l'élève, mais aussi a-t-il acquis les compétences pour y accéder ? Sinon quelle voie suivre ? Dialogues, réflexions communes en famille, avec le professeur principal, avec la conseillère d'orientation permettront de faire le bon choix.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de correspondance ou en téléphonant au collège

QUELQUES DATES A RETENIR

Les classes transplantées :



du 25 mai au 31 mai

Chaux Neuve (5A – 5D)
Aubure (5E – 5G)



du 19 juin au 3 juillet

Ile de Batz (5B – 5C)

**Matinée portes ouvertes
au Collège :
Samedi 7 juin**

Animations musicales au COSEC :

Vendredi 13 juin : 19h30

Concert franco-allemand (élèves de 5^{ème} bilingues, élèves du Collège Mermoz de Wittelsheim, élèves du Theodor Heuss Gymnasium de Fribourg).

Samedi 14 juin :

Présentation de l'animation musicale par tous les 6^{ème} et 5^{ème} : « L'album à colorier ».



Animation de fin d'année :

Lundi 30 juin :

tous les élèves du Collège sont invités à participer à cette journée conviviale et d'amitié, dont l'organisation sera renouvelée par rapport aux années précédentes.

Mais avant :

- **Brevet des collèges : 26 et 27 juin**
- **CFG : 5 et 6 juin 2008**

POUR LES VACANCES DE VOS ENFANTS

Echange avec le Lot et Garonne

Le département du Haut-Rhin propose comme chaque année un échange d'enfants de 10 à 14 ans : accueil dans le Lot et Garonne du 7 au 21 Juillet et retour du 21 juillet au 4 août. Demande à faire avant le 31 mars à : M. le Président du Conseil Général- Cabinet du Président- Hôtel du Département – 100, av. d'Alsace – 68006 COLMAR – Tél : 03 89 30 60 09

TELEPHONE PORTABLE

Est-il indispensable que les élèves aient à leur disposition au collège ce nouveau jouet, à plein temps ? Suite à une décision du Conseil d'administration, l'interdiction de l'usage du téléphone portable dans l'établissement (cours et bâtiment) a été intégrée au Règlement Intérieur. Outre le principe de précaution concernant les ondes émises, les échanges de SMS (bonjour les progrès en expression écrite !) ou de vidéos parfois peu recommandables en termes de violences diverses, les sonneries intempestives durant les cours sont sources de perturbations diverses. L'apprentissage de la liberté d'usage de ce mode de communication se doit d'être contrôlée par les parents prioritairement.

Nous sommes dans l'ère de la Communication : mais quelle communication ? Que signifie communiquer ? Communication virtuelle ? Communication réelle ?

Des questions se posent : comment y répondre ? Quels mots employer ? La violence verbale, la grossièreté, les injures sexistes, racistes semblent, pour certains être la norme.

Outre le fait que dans certains cas, ces injures relèvent du pénal, il est important, tant au collège qu'à l'extérieur, que les jeunes retrouvent le sens du mot juste...s'approprient le vocabulaire par les lectures et l'investissement dans toute action culturelle.



Vous êtes invité à vous référer à l'Info parents précédentes dans lequel étaient précisées les modalités de sortie en fin de récréation . Il est important de vous y conformer, la surveillance des élèves en récréation étant primordiale ; il est dommage que des parents arrivent à des confrontations verbales avec le personnel chargé des élèves et qui n'ont pas lieu d'être dans un établissement scolaire.

Je rappelle que les élèves quittant le collège à 15h40 n'ont pas à y revenir pour prendre les transports scolaires, les parents qui ont autorisé les élèves à partir s'étant engagé à les prendre en charge... Or, nous constatons actuellement des dérives. Plutôt que de laisser un collégien mineur se promener librement en ville (pour quelle activité ?), ne serait-il pas plus judicieux qu'il rejoigne l'étude ou l'aide aux devoirs pour avancer dans son travail personnel ?

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF AU COLLEGE

Les aides aux devoirs, le soutien scolaire, mais aussi des activités d'aides individuelles ou des activités liées au plaisir sont proposées au collège : près de 180 élèves y participent.



Nous venons de signer une Convention avec le **Club d'échecs de Lutterbach** qui pourrait prendre en charge des élèves **de 15h30 à 17h30 le lundi, le mardi ou le vendredi selon la demande ; si vous souhaitez que votre enfant y participe sur son temps libre, il conviendra de l'inscrire à la Vie scolaire (M. Fritsch , CPE).**

PROJET DE RESTAURATION SCOLAIRE

La réunion de la commission permanente élargie a tracé les grandes lignes de notre nouveau **projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté** :

En concertation avec les personnels de restauration, les délégués élèves, les délégués des parents, les professeurs de SVT, le personnel de santé, nous proposons de créer un **guide des usages et des règles de vie au restaurant scolaire**, d'aiguiser la curiosité gourmande des élèves.

Ce guide, sous forme de BD, sera élaboré par les délégués élèves. Des idées, de la disponibilité pour un coup de main seront les bienvenues.

Rôle du médiateur : voir <http://www.ac-strasbourg.fr>
Rubrique « je suis parent d'élève/ le rôle des parents »



« Bougies de la Solidarité »

L'investissement des élèves du Collège dans la campagne Terre des hommes « Bougies de la solidarité » a permis de récolter 6300€. Cette somme, importante, permettra à Terre des Hommes de poursuivre ses actions de lutte contre la pauvreté, l'injustice et l'ignorance en Côte d'Ivoire.

Tous les participants à cette campagne sont chaleureusement remerciés.



CONDUIRE SON ENFANT A L'ECOLE

Selon l'éloignement du domicile, bien des parents conduisent leur(s) enfant(s) jusqu'au collège ; quelques places de dépose minute sont prévues parallèlement à la dépose des bus scolaires.

Trop de voitures s'arrêtent malheureusement sur le passage piéton face au portail d'entrée, bloquant la circulation...au risque de provoquer un accident : n'est-il pas possible que l'élève fasse quelques pas de plus pour rejoindre la cour ?

Par ailleurs les habitants de l'immeuble voisin se plaignent de l'accès des voitures sur le parking privé : je vous invite à déposer votre enfant devant le COSEC où le demi-tour pourra se faire sans difficultés .

Les enfants sont toujours attendus par des adultes devant le collège qu'ils pourront rejoindre sans difficulté.